

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 26 septembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS :** M BOCCARD, MC SAUSSAC, JY MEYER, M ALLAMEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, A GUIBERT-BATTAINI, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHIER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, J COSTE, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, V VANDUYNLAGER (proc de M CHAZE), J BOYER, G DOZ, M CEYSSON, F CHASSON, B SOUCHE (proc de A ROUSSET), M TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 52  
Présents : 43  
Procurations : 4  
Votants : 47  
Absents : 5

**Secrétaire de séance :** P MAISONNEUVE

**Absents :** K ESSAYAR, R KAPPEL, P DUPONT, D BERAL et A CHARROUD.

**En présence des suppléants non votants :** O BOISSIN.

Date de convocation : 20/09/2023

**Objet :** Aides à l'investissement des communes - 2021-2023 - Saint Andéol de Vals - Travaux d'aménagement des jardins familiaux et lieux de rencontre intergénérationnels.

Vu la complétude et la conformité du dossier de demande d'aide à l'investissement déposé par la mairie de Saint Andéol de Vals relatif à des travaux d'aménagement des jardins familiaux et lieux de rencontre intergénérationnel ;

Vu l'avis favorable du Bureau de la CCBA en date du 27 juin 2023 ;

Le projet objet de la demande de financement concerne des travaux d'aménagement des jardins familiaux et lieux de rencontre intergénérationnel.

Le montant du financement sollicité auprès de la CCBA est de 10 134 € soit 30 % du montant HT du projet estimé à 33 781,03 €, le reste étant financé par le Département (40 %) et à hauteur de 30 % par la commune.

Ces 10 134 € seront à imputer sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2123 » de 3 561 885 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune de Saint Andéol de Vals de 59 161 € dont le solde disponible après ce dossier est de 3 814,66 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'attribuer un fonds de concours de 10 134 € dans le cadre du règlement d'attribution et de gestion des aides à l'investissement des communes pour la période 2021-2023 à la commune de Saint Andéol de Vals pour financer les travaux d'aménagement des jardins familiaux et lieux de rencontre intergénérationnel ;
- De dire que ce montant sera imputé sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2123 » de 3 561 885 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune de Saint Andéol de Vals, initialement de 59 161 €, sur le compte 2041412, amortissable sur 15 ans.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCCEL, le 27 septembre 2023  
Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20230926-DEL26092023-17-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2023  
Date de réception préfecture : 28/09/2023